

Congrès FGR-FP de Poitiers des 17, 18 et 19 juin 2014

Complément au rapport d'activité

par Annick Merlen, secrétaire générale



Je viens vous présenter ce complément au rapport d'activité paru dans le n° 189 du Courrier de janvier-février.

Je le dis avec un peu de nostalgie, évidemment, puisque c'est le dernier pour moi.

Mon complément, je l'ai bâti ainsi :

– un rappel du contexte politique, économique, social, un rappel évidemment non exhaustif avec une actualité qui a une fâcheuse tendance à se répéter de mois en mois.

– ensuite, un rappel de quelques analyses de la FGR-FP sur les questions concernant les 3 sujets de prédilection : la fonction publique, la protection sociale et la fiscalité.

Une question par sujet parce qu'en reprenant les travaux que nous avons menés depuis deux ans, la quantité était tellement importante, que je n'ai pas voulu vous infliger des heures et des heures de récapitulation, de répétitions d'infos que vous connaissez tous déjà et que vous retrouverez

dans les rapports des commissions exécutives depuis deux ans. (Il y en a 5).

Et vous verrez que les questions sont fort nombreuses. Je vais reprendre les propos de mes camarades, secrétaires nationaux.

Deux mots sur l'actualité internationale :

elle se caractérise par la violence, encore et toujours, violence des guerres, du terrorisme, violence des idéologies extrêmes, intégrismes nationalistes ou religieux, qui imposent leur loi ici ou là. Mais violence aussi de la misère, du travail devenu esclavage dans certains pays.

L'actualité européenne, c'est l'austérité qui la caractérise bien sûr : réduction des dépenses sociales, des dépenses publiques menant à la récession.

De nombreux économistes ont mis et mettent toujours en garde les dirigeants politiques contre les conséquences désastreuses pour les peuples de telles politiques, la commission européenne et même le FMI le reconnaissent parfois.

Et, avant eux, quand même, la FGR elle-même dans son dernier congrès en dénonçant alors le traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance disait : « *les mesures de rigueur ne peuvent conduire qu'à une récession durable et à l'aggravation du chômage et de la précarité. C'est un nouveau traité en préparation qu'elle dénonce aujourd'hui* ».

Décidément !

Une lueur cependant, le président de la banque centrale européenne a annoncé début juin, donc c'est très récent, des mesures de politique monétaire puissantes et sans précédent. Il s'agit d'opérations ciblées de refinancement visant à renforcer l'activité de prêts bancaires au secteur privé non financier (ménages et sociétés comprises).

On a envie de dire : « *encore un effort et peut-être que bientôt, la BCE prêtera directement aux États membres* ». L'euro est trop cher et la réduction des déficits trop brutale. Rappelons que le projet européen n'a pas d'alternative sinon le repli autarcique et nationaliste.

L'actualité nationale. C'est d'abord, encore et toujours, le chômage qui continue sa progression. Pour la plupart des économistes, la stagnation de l'économie française provient davantage d'une insuffisance de la demande que des problèmes de l'offre. Bien sûr, il faut créer des emplois mais que faire de la production nouvelle, s'il n'y a pas assez de demande pour cause de baisse de pouvoir d'achat.

L'actualité nationale, c'est aussi malheureusement, les résultats des élections municipales et européennes.

Je citerai simplement Pierre Tatarkowsky, le président de la ligue des droits de l'Homme :

« on serre les poings en regardant proliférer ce qu'on qualifie d'extrême-droite, petit monde pétri de mensonges, de provocations et de haine, rassemblé sous l'étendard immense de la bêtise et de la méchanceté. »

Nous avons, nous retraités, un devoir d'information et de mémoire auprès des jeunes générations.

Une autre actualité, peu reluisante, est l'implication d'hommes et de femmes politiques dans des scandales financiers. C'est une actualité un peu ancienne pour certains, tout à fait nouvelle pour d'autres. Qu'ils ou elles soient de droite ou de gauche, c'est tout aussi désolant.

Les questions de prédilection que nous traitons.

En préambule à la réforme des retraites de 2013, quelques mots sur le dernier rapport du COR.

« les besoins supplémentaires de financement du régime de retraite passerait de 0,7 % en 2011 à 1 % en 2017 ».

Logique, bien sûr. Le poids des retraités dans la population augmente, la part des richesses produites qui leur est consacrée augmente. Et le COR souligne la grande sensibilité de l'équilibre de long terme du système de retraite aux évolutions économiques (chômage et « positivité » (???) au travail). Pas seulement le fameux « on vit plus longtemps, il faut donc travailler plus longtemps ».

La réforme des retraites 2013. les réformes antérieures n'ont donc pas servi puisqu'il a fallu en faire une nouvelle.

Quelques dispositions de cette réforme répondent à nos revendications :

– la prise en compte (partiellement mais prise en compte quand même) de la pénibilité. Seulement par contre dans le régime général.

– Meilleure prise en compte des congés maternité, des temps partiels, des périodes d'apprentissage.

– Amélioration du minimum contributif et des pensions de petits pensionnés.

Mais d'autres sont problématiques pour ne pas dire plus.

– la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

– Le rachat des années d'études dont le coût est toujours trop élevé.

Et certaines propositions sont elles, par contre, tout à fait inacceptables.

Comme l'allongement de la durée de cotisation, l'âge de départ ne change pas mais pour obtenir une carrière complète, c'est difficile voire impossible pour une majorité de salariés.

C'est aussi le maintien de la décote. C'est aussi le report de la revalorisation des pensions du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. Et nous en sommes maintenant au gel. Donc, plus de problèmes de calcul du montant éventuel de la revalorisation de nos pensions cette année.

Et si l'augmentation des cotisations retraite pour les salariés et les employeurs prévue dans la loi pouvait se concevoir, celle des employeurs, dans le même temps, est aussitôt compensée par la baisse de la cotisation patronale familiale.

Sur le chapitre protection sociale. La loi pour l'adaptation de la société au vieillissement qui

a le mérite d'exister à nouveau parce qu'on a eu quelque crainte sur sa vie. Mais bien évidemment cette loi est maintenant amoindrie.

Les audiences au ministère de la santé ont débuté en sept 2012. Et la FGR a été associée à toutes celles qui se sont tenues, et nous nous en félicitons.

Il n'y aura pas de grand débat. Il a déjà été fait. Mais des concertations.

La loi couvrira la période allant de la fin de la vie professionnelle jusqu'à la fin de la vie tout court. Le financement sera solidaire excluant le recours aux assurances privées.

La FGR a pu rappeler ses revendications, à plusieurs reprises, notamment, la création de services publics de prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Une formation de qualité des professionnels, l'augmentation de l'APA, la diminution des restes à charge, une politique de logement adapté aux besoins des anciens, l'accès à la culture, la suppression de la barrière d'âge.

Le financement par une cotisation progressive et universelle basée sur la totalité des revenus, y compris ceux du patrimoine. On est un peu loin du compte.

La 1ère partie de la loi, comme la prévention et le maintien à domicile, repose sur la CASA et exclusivement sur elle.

La 2ème partie, concernant l'hébergement en établissement, d'abord reportée à des jours meilleurs, au cours du quinquennat, sans financement déterminé. Eh bien, maintenant elle est carrément effacée de la loi... donc plus de problème de financement.

Sur le chapitre fiscalité. La finalité de la fiscalité, c'est la redistribution des revenus et la correction des inégalités.

La FGR appelle donc à une réforme fiscale d'ampleur qui garantisse une réelle justice sociale.

La remise à plat du système fiscal doit :

- 1) en finir avec les nombreux dispositifs dérogatoires inefficaces, coûteux et injustes.
- 2) renforcer la progressivité globale du système fiscal.
- 3) dégager des ressources nouvelles et réduire les inégalités.

La loi de finance rectificative pour 2012 et la loi de finance 2013 sont allées dans le sens de nos demandes avec, par exemple, une plus grande progressivité de l'impôt avec une tranche à 45 %, la suppression des prélèvements obligatoires qui se traduit par une taxation des revenus du capital identique à celle des revenus du travail. Et une forte augmentation aussi de la taxation, en ce qui concerne l'ISF.

Le projet de loi de finance rectificatif 2014, c'est la poursuite de la réduction du déficit par la maîtrise de la dépense, d'où 1,6 Md € d'économies supplémentaires de l'État en 2014.

Et des précisions sur le pacte de responsabilité et de solidarité. Je n'en citerai qu'une : la réduction d'impôt sur le revenu des ménages modestes. Elle entrera en vigueur dès septembre 2014, au titre de l'impôt sur les revenus de 2013.

3,7 millions de ménages verront leur impôt allégé et 1,9 million de ménages cesseront d'être imposables ou éviteront de le devenir.

4 chiffres sont cités. J'ai retenu celui du couple de retraités percevant chacun une pension nette de 1200 €. Ce couple verra son impôt sur le revenu passer de 1054 € avant la réforme à 354 € après la réforme. C'est quand même appréciable.

Et comment est financée cette mesure ?

Simplement par le regain de patriotisme de certains contribuables qui détenaient des avoirs à l'étranger non déclarés et qui se sont mis en conformité avec la loi fiscale. Un grand merci à eux.

La prévision de recettes est quand même de 1,85 Md €. Quant à la fraude fiscale, elle reste un combat à mener. Même si quelques contribuables ont vu la lumière un jour et se sont mis en conformité avec la loi.

Le conseil européen évalue les fraudes fiscale et sociale à 1000 Md €, soit 2000 € par citoyen européen.

En France, la fraude fiscale représente 80 Md € et la fraude aux cotisations sociales entre 15

et 20 Md €.

il y a donc là quelques sources de financement tout à fait intéressantes.

Le parlement européen a demandé aux États membres de s'engager dans une recherche de propositions législatives et de mesures concernant la fraude fiscale et les paradis fiscaux pour réduire le manque à gagner de moitié d'ici à 2020. A voir.

Révolte fiscale. « Trop d'impôts tue l'impôt ». « Pays où l'on paie le plus d'impôts au monde ».

Ces formules viennent de refaire surface. Elles font un amalgame entre tous les prélèvements obligatoires.

Pour la FGR-FP, il est important de démonter cet amalgame et de préciser ce que les mots recouvrent : impôts, taxes, cotisations sociales.

Pour terminer deux mots sur l'activité récente de la FGR-FP.

L'activité traditionnelle, les rencontres, les réunions avec nos partenaires et l'activité un peu plus ponctuelle. Ce sont les audiences et les concertations dont je viens de vous parler.

A propos de l'action, les rencontres sont sans difficulté avec nos partenaires du pôle des retraités : lettres, communiqués communs, audiences.

Elles sont un peu plus difficiles avec l'inter-UCR actuellement : la désunion syndicale se ressent au niveau des organisations de retraités.

La FGR-FP se retrouve depuis quelque temps amenée à choisir entre deux positions. Et quelle que soit celle qu'elle adoptera, elle ne répondra pas aux attentes d'une partie de ses composantes.

L'action nationale du 3 juin en est la parfaite illustration.

Cette action d'ailleurs réussie va se prolonger à la rentrée sous une forme qui reste à déterminer. Mais dès maintenant un courrier va être envoyé au Premier ministre.

Et bien sûr, **je n'oublie pas notre communication** : communiqués de presse, notre nouvel outil de communication et le « Courrier du retraité » qui est toujours là et que je définirai comme un bulletin syndical rendant compte des actions et des positions de la FGR-FP, apportant des informations utiles, alimentant la réflexion sur les sujets économiques, de société, en rapport avec la situation des retraités.

En conclusion, je ne résiste pas non plus à vous répéter la citation déjà citée de Gandhi : « *quoi que tu fasses, cela sera insignifiant, mais il faut que tu le fasses* ».

Pour les militants que nous sommes, c'est l'espoir de participer un tant soit peu à la transformation de notre société de plus en plus dure pour les faibles et de plus en plus douce pour les plus nantis.

Je vous remercie de votre attention.

Enregistré et transcrit par René Matéos